



Justificatifs revenus Pôle Emploi

Par Jdelgobu

Bonjour,

Je vous résume rapidement:

Mi-Avril, j'ai fait une demande d'allocation spécifique, dans laquelle j'ai joint mon avis d'imposition.

Avis d'imposition sur lequel apparaît une perte de bénéfices correspondant à des parts que je possède dans la SARL de famille. Etant juste associée (pas d'activité salariée, ni non salariée), je n'ai donc jamais notifié à Pôle Emploi cette source de revenu, qui plus est, est non perçue car il s'agit de pertes depuis que je suis inscrite dans leurs services (11.2018).

Aujourd'hui, Pôle emploi me demande des justificatifs (procès verbaux sur lesquels est indiqué la rémunération à percevoir) car ils sont convaincus que j'ai une activité non salariée. Après leur avoir envoyé tous les documents :

-Procès verbaux (sur lesquels est mentionné en gras qu'il n'y aura pas de répartition de bénéfices)

-répartition des pertes

=> ils rejettent en bloc mes documents.

Est ce que ces procès verbaux suffisent ou faut il des documents plus spécifiques à leur envoyer pour leur montrer que je n'ai pas d'activité non salarié dans cette société ? car là je suis désespérée et ne sait plus quoi faire.

Merci pour votre lecture et vos conseils.